Etude sur les Noms.

Par L'ABBÉ C. TANGUAY, L.D.

(Lu le 23 Mai, 1883.)

I.—LEUR ORIGINE.

Lorsque nous reportons notre pensée aux premières années si belles de notre enfance, ne nous souvient-il pas qu'assis sur les bancs de l'école, nous tremblions parfois à l'appel que nous faisait, d'une voix plus ou moins retentissante, le grave instituteur, chargé de cultiver notre intelligence et d'en recueillir les premiers fruits ?

Que de fois notre timide oreille entendit retentir l'éternelle et monotone question : "Qu'est-ce que le nom ?" Et nous de répondre avec hésitation, "Le nom, le nom c'est un mot qui désigne les personnes." Et un rayon de joie se montrait sur notre figure parce-qu'un signe approbateur venait nous prouver que nous étions des savants en herbe.

En posant aujourd'hui la même question, il est bien loin de notre pensée de vouloir assumer le rôle de l'instituteur, nous désirons seulement soumettre à nos bienveillants collaborateurs le fruit des quelques études qui nous ont paru dignes de leur attention.

Ainsi, disions-nous, "Le nom est un mot qui désigne les personnes" Aujourd'hui, développant cette définition, nous dirons avec un savant auteur, (M. Salverte), "Notre nom, c'est nous-mêmes, dans notre pensée, dans la pensée de ceux qui nous connaissent, rien ne peut en séparer notre idée. On le prononce, et soudain, blâme ou éloge, menace ou prière, haine ou affection, c'est nous qu'atteignent les idées et les sentiments que l'on y attache.

Une ou deux syllabes, formant un nom d'homme, suffisent pour réveiller inévitablement le souvenir de cet homme, celui de son aspect physique, de son caractère moral, des actions et des événements les plus remarquables de sa vie. Ces quelques syllabes suffisent pour rouvrir la source des larmes d'une mère distraite un moment de sa perte, par le temps ou la consolation ; ces quelques syllabes suffisent pour rallumer dans les yeux d'un ennemi le feu de la colère, et quelques syllabes aussi renouvellent, pour un ami absent, et le regret de son éloignement et l'espérance de son retour."

Si, maintenant, par une curiosité bien naturelle et bien louable, nous désirons étendre le cercle de nos connaissances aussi loin que possible sur l'origine des noms, il nous faudra remonter au-delà des siècles, et essayer de découvrir le grand tableau des noms de la race humaine, commencée par notre père Adam. Le déluge universel ayant détruit tout les monuments de ces temps primitifs, nous devrons nous contenter de la connaissance et de l'étymologie des noms adoptés depuis cette époque.

Cependant il est possible de donner l'étymologie du nom du premier homme. D'après un savant théologien, cité par Labruni, * le nom ADAM signifie TERRE ROUGE, et renferme dans sa composition les quatre initiales A. D. A. M., des noms que portent en grec les quatre points cardinaux, (Anatolè, Dysis, Arctos, Mesembria.) Cela voudrait-il prouver que

* *Entretiens historiques et critiques*, I. partie, page 34.

Dieu forma Adam d'une terre ramassée au levant, au couchant, au nord et au midi? Le nom anglais NEWS peut et doit avoir une étymologie semblable. C'est l'ensemble des évènements recueillis des quatre points cardinaux—North, East, West and South.

Dans les premiers siècles les nom de famille n'existaient point. Chacun avait un nom propre ou individuel. Ainsi dans les livres saints nous voyons les hommes appelés Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, etc. Ce système, le seul en existence dans ces temps reculés, se trouve encore en vigueur parmi les nations sauvages de notre continent, chaque individu porte un nom qui le distingue personnellement, et les relations des RR. PP. Jésuites en fournissent un grand nombre d'exemples.

Les noms individuels étaient encore significatifs, c'est-à-dire que tous émanaient d'une cause particulière à la personne à laquelle le nom était appliqué; c'était tantôt la piété, le souvenir d'un grand évènement, tantôt l'aspect frappant d'une qualité personnelle, un heureux présage et quelquefois le hasard, l'amitié ou la reconnaissance.

Nous lisons dans les Annales des Voyages * que le Sultan de Mascate, prenant pour médecin un Italien, lui demanda comment il s'appelait.... Vincent, répondit le médecin... Je ne te comprends pas, dis-moi la signification de ce mot en Arabe. L'Italien le traduisit par Mansour, mot qui signifie victorieux, et le prince, charmé de l'heureux présage attaché à ce nom ne voulut jamais appeler son médecin que du nom de Cheik Mansour.

Il nous sera bien permis de faire un rapprochement sur la signification d'un de ces noms canadiens qui peut se traduire par "force et valeur." Le brave compatriote qu'il désigne a montré, il y a quelques années, aux Vincents Italiens et à l'Europe entière qu'il ne le porte pas en vain. Avons-nous besoin de prononcer le nom du valeureux Taillefer, officier de Pie IX?

Le premier système des noms propres ou patronymiques se trouve chez les Romains. L'on y distinguait. 1o. Le nom héréditaire, propre à tous les membres de la famille, c'était le Nomen. 2o. Le prénom qui distinguait chaque individu, c'était le Prænomen. 3o. Les prénoms ne suffisant pas pour marquer cette distinction, on eût recours au surnom, ou Cognomen. 4o. A ces noms se joignit quelquefois l'Agnomen, genre de surnom particulier. Ainsi l'adoption, qui faisait passer un citoyen d'une famille dans une autre, lui conférait en même temps le prénom, le nom et le surnom de son père adoptif; mais afin de conserver la trace de son origine, il y ajoutait ce genre particulier de surnom (l'Agnomen.) Nous en avons un exemple dans Octave adopté par César; il s'appelait Caïus-Julius-Cæsar-Octavianus.

Le système chrétien dérive naturellement du système romain. Comme ce dernier, il admet 1o, le prénom au baptême; 2o, le nom de la famille; 3o, le surnom, qui a son origine dans une multitude de circonstances, et 4o, enfin le nom d'adoption.

C'est au moyen de ce système que les noms de famille existent tels que nous les connaissons aujourd'hui. Cependant, comme nous l'avons déjà remarqué, les noms propres ne datent pas de l'existence des premières races européennes. En France l'origine des noms de famille ne semble remonter qu'au commencement du XV siècle. A cette époque, au nom qui jusque-là n'était qu'individuel on ajouta un surnom, et ce surnom fut d'abord le plus naturel. C'était de joindre au nom du fils celui du père, suivant la coutume établie chez les Hébreux... "Isaac fils d'Abraham."

* Tome 8, page 6.

Les langues d'origine teutonne ajoutèrent le mot *son* (fils) après le nom du père. Ainsi Fergus-son, Owen-son, Pater-son, Richard-son.

En Angleterre la lettre *s* ajoutée au nom paternel transforma ce nom en surnom, puis en nom propre—Peter's, William's, Richard's.

En Espagne la syllabe *ez* ajoutée au nom du père fit la même transformation—Henriquez, Lopez, Fernandez, etc.

C'est très probablement de la même manière, c'est-à-dire en mettant le nom paternel au génitif que les noms D'André, DePierre, DeJean sont devenus, en France, des noms de famille.

D'un autre côté les grands propriétaires voulurent souvent donner leurs noms aux domaines qu'ils possédaient, et bientôt ces domaines devinrent un titre de noblesse que le propriétaire ajouta plus tard à son nom propre. Un exemple fera comprendre cette transformation: Le propriétaire d'un domaine se nomme Martin. La propriété sera désignée sous les différents noms qui suivent:—

1o. Martigny ou Martignac, parceque gny et gnac, terminaisons celtiques, signifient habitation.

2o. Martinville, Martinval ou Valmartin, (villa ou ferme de Martin).

3o. Château-Martin ou Dom-Martin (Domus Martini.)

4o. Elle pourra encore être appelée Kermartin: Ker, en bas breton, signifie ville ou demeure.

5o. Lamartinière: la désinence celtique *ière*, signifie demeure.

Les enfants de Martin seront plus tard nommés Martin, Sieurs de la Martinière.

Dans quelques provinces françaises le nom propre a subi encore des altérations qui distinguent ou caractérisent chaque membre de la famille. Ainsi le chef de la famille a nom de Roulant, sa femme est dite Roulante, son fils Roulu, sa fille Rouluche, et la plus jeune enfant Rouluchette.

Ces altérations ont eu leur usage même en Canada, il n'y a pas encore longtemps.

II.—Noms des Familles Canadiennes.

Nous retrouvons naturellement au Canada les noms patronimiques qui désignaient nos ancêtres appartenant aux différentes provinces de la vieille France.

Cependant que de variations et de transformations ces noms ont subi après leur implantation sur le sol canadien! Il est presqu'impossible de les reconnaître toutes après une étude attentive de plus de vingt années. Nous essayerons toutefois de faire ici l'analyse des sources principales des noms de nos familles canadiennes, des causes qui ont produit leurs variations et des surnoms qui ont fait disparaître le nom propre pour y être substitués.

Les sources des noms que porte la race canadienne sont nombreuses, cependant nous pouvons les classer dans les catégories suivantes:—

1o. Noms formés des métiers ou industries—Barbier, Berger, Bergeron, Boucher, Boulanger, Caron, * Charron, Cartier, Chartier, Cloutier, Couvret, Febvre, Lefebvre, Fabre, Favreau, Fournier, Marchand, Mercier, Meunier, Mignier, Minier, Pelissier, Tessier.

* Dans quelques provinces françaises la prononciation du *ch* est douce, tandis qu'elle est dûre dans les autres. Ainsi Caron se prononce Charron; Cartier, Chartier; Carpentier, Charpentier; Chesnel, Quesnel. L'épellation du nom a suivi la prononciation.

2o. Noms formés des titres et fonctions publiques—L'Abbé, LeBailli, Bourgeois, Chambrelan, Lechevalier, Leduc, Lévêque, Lécuyer, Lemaitre, Lemaréchal, Lemire, Lemoine, Lepage. Pageot, Pinaud (receveur d'impôts), Leprevost, Leprieur, Leprince, Prudhomme, Richomme, Lesieur, Viger (lieutenant d'un prevost.)

3o. Noms formés des terres ou de l'agriculture—Laune, Launay, Desaulniers, Bois, Bosq, Bosquet, Dubois, Boissy, Boisverd, Durbois, Boisbrillant, Bourg, Bourget, Bourgeau, Breuil, Brouillet, Breuillet, Bruyère, Brière, Case (maison), Caseneuve, Cazeau, Champ, Champeau, Campeau, Champlain, Beauchamp, Deslongchamps, Charme (arbre), Ducharme, Chesne, Chesnay, Duchesnay, Lachenay, Chesnel, Quesnel, Chenneville, Quenneville, Chenevert, Duchesne, Duquesne, Chenau, Des Patis (pâturage), Forget des Patis, Frène, Frenière, Dufresne, Lafrenaye, Fontaine, Lafontaine, Lafond, Bonnefond, Hamel (de home), Hameau, Hamelin, Duhamel, Maison, Maisonneuve, Grandmaison, Destroismaisons, Pré, Dupré, Longpré, Préfontaine, Prémont, Roche, Rocher, Rochon, Rochelle, Roque, Larocque, Roquet, Roquebrune, Vallée, Laval, Duval, Longval, Bonneval, Courval, Vast ou Gast (lieu inculte), Gatineau.

4o. Noms formés des qualités physiques, morales, etc.—Lebeau, Lebel, Bellet, Belleau, Besson (jumeau), Bisson, Bissonnet, * Leblanc, Blanchon, Blanchard, Blanchet, Chauve, Chauveau, Chauvin, Cauvin, Chauvet, Court, Courtois, Courtin, Courteau, Ledoux, Doucet, Doucinet, Cousin, Cousineau. Legendre, Gendron, Gendros, Généreux, Leguay, Legris, Leroux, Roussel, Rousseau, Sauvage, Sauvageau.

5o. Noms formés des aventures, accidents, etc.—Cassegrain, Gatebois, Gadbois, Heurtebise, Urtebise, Ladéroute, Labière, Vintonneau, Sérien.

6o. Noms formés des pays, provinces, villes, etc.—Lafrance, Lefrançois, Champagne, Lallemand, Langlais, L'italien, Portugais, Bourbonnais, Breton, Damien, Clermont, Beaulieu, Larochelle, Parisien, Danjou, Manseau, Tourangeau, Dauphiné, Denevers, Poitiers, Poitevin, Languedoc, Limoges, Lyonnais, Lorrain, Malo, Malouin, Picard, Provençal, St. Onge, Talbot.

7o. Noms tirés du latin—Jean, Johan, Jouanne, Jannot, Juneau, Laurent, Laurence, Laurencel, Lauranceau, Marc, Marceau, Marcel, Marcellet, Marsolet, Prime, Primot, Maurice, Mauricet, Mauriceau, Michel, Michaud, Michon, Michelet, Pierre, Perrin, Perrot, Perineau, Simon, Simoneau, Simonet, Thomas, Thomassin, Tomelin, Nicolas, Nicolet, Colet, Colin.

8o. Noms formés des langues saxonnes, celtiques et scandinaves. En voici quelques-uns—Ablin, diminutif d'*Aba*, homme; Albert de *All*, tout et *Bert*, éclatant; Bertrand, de *Bert*, et *Ram*, fort; Baudry, de *Bald*, hardy et de *Ric*, maître; Bernier, de *Bern*, ours et de *Her*, armée; Cuthbert, de *Cuth*, fameux et de *Bert*, illustre; Landry, de *Land*, terre et de *Ric*, propriétaire; Marcou, de *Mark*, limites et de *Olf*, loup; Pepin, Papineau, de *Pip*, impétueux; Raymond, de *Rad*, conseil et de *Mond*, protection; Thibaut, Thibaudeau, de *Theut*, peuple et de *Bald*, hardi; Tancrède, de *Tanc*, reflexion et de *Rad*, conseil.

9o. Noms d'oiseaux et d'animaux—Becasseau, Chabot (poisson), Cheval, Cochon, Colombe, Faucon, Fauconet, Goujon, Goupil, Lacaille, Lallorette, Lebeuf, Bouvet, Lecoq, Legeay, Leloup, Louvel, Lemerle, Merlot, Létourneau, Lelièvre, Levreau, Loiseau, Loisel, Moineau, Papillon, Pinson, Pinsonneau, Pigeon, Pivert, Poisson, Poulet, Poulin, Rossignol.

* Les noms terminés en *et*, *ot*, *eau*, *el*, expriment presque toujours un diminutif.

10o. Noms donnés comme sobriquets—Cœur de Roy, Belhumeur, Sanschagrin, Sanssoucy, Sansregret, Beausoleil, Lafleur, Latulippe, Laframboise, Léveillé, Lefifre, Lamusique, Vadeboncœur, Jolicœur, Frapped'abord, Sansrémission, Sanscomplaisance, Brindamour, etc.

C'est dans la nomenclature des noms formées des pays provinces, et aussi dans cette dernière source des noms sobriquets canadiens que se rencontrent les surnoms substitués aux noms patronimiques des colons.

Un grand nombre de noms de baptêmes ont fini par remplacer les noms propres ; ainsi Tugal est substitué au nom propre Cotin ; Defogas devient Raymond, etc.

Quelquefois aussi les variations se trouvent dans le changement des initiales, changement occasionné par une prononciation ou une orthographe vicieuse. Guyon est devenu Dion, et Dunière s'est écrit Gunière ; Quesnel, Tiennel ; Quemleur, Timineur.

L'altération des noms propres a lieu surtout parmi les familles canadiennes qui vont s'établir aux Etats-Unis. Il faut admettre que jamais ou presque jamais un nom n'est prononcé par des étrangers comme il l'est par des nationaux. La raison en est que la langue anglaise est impuissante à rendre notre syllabe *gne*, et la lettre *u* ne saurait jamais être que *ou*.

Delà l'usage de traduire les noms français en anglais. En voici quelques exemples—Deschamps, Fields ; Bienvenu, Wellcome ; Loiseau, Bird ; Coté, Side ; Bouteiller, Butler ; Dupuis, Wells ; Bélanger, Baker ; Lafrance, Lewis ; Dumoulin, Miller ; Meunier, Miller ; Jean Pierre Lajoie s'est fait appeler John Gladstone ; Joseph Langevin, Joseph Twenty, parceque le chiffre " 20 " se traduit par *twenty* ; Philomène Dufort a été traduit Phœbe Strong, parceque le mot " fort " se traduit par le mot *strong*.

Dans le régistre de l'état des personnes il se rencontre quelquesfois des coincidences de nom qui les rendent tout-à-fait ridicules. Ainsi dans une certaine paroisse de la province de Québec avait lieu le baptême d'un enfant à qui le parrain imposa le nom de Marin. Et comme le père se nommait Charles Gouin, l'enfant devint plus tard un Marin Gouin ! Deux enfants Hot reçurent les noms de Pierre et de Charles, et devinrent Pierre Hot et Charles Hot. Une fille d'un nommé Sanssoucy fut appelée Cécile Sanssoucy, que de syllabes sifflantes à prononcer !

Dans les actes de mariages les noms des époux offrent quelquefois aussi de singuliers rapprochements : ainsi M. Dubois épouse Mlle. Labranche, M. Durocher épouse Mlle. Lapierre, M. Desruisseau épouse Mlle. Larivière, M. Beauregard épouse Mlle. Labelle, M. Vintonneau, épouse Mlle. Labière, M. Poisson épouse Mlle. Hanneton, M. Lefifre épouse Mlle. Lamusique, etc.

A toutes ces causes de variations et d'altérations dans les noms des familles canadiennes il s'en ajoute une nouvelle formée par la fusion du nom de baptême et du nom de famille—Jean Harel a formé Janrel, Gaston Guay a formé Gastonguay et Castonguay, Job Bidon a formé Jobidon, Paul Hus a formé Paulus, Hamond Pléhan a formé Montpléant, Hugues Rousse a formé Dugrousse.

Cette étude tout incomplête qu'elle est peut donner une idée des difficultés qu'ont à combattre et à surmonter tous ceux qui se livrent aux travaux archéologiques et généalogiques.